



Vente d'un bâtiment individuel

Isabelle.triado-bobo@notaires.fr

04.11.66.98.88

Vous avez un bien à vendre, vous souhaitez signer rapidement un compromis. Pour préparer la rédaction du compromis ou de la promesse de vente, votre notaire a besoin de plusieurs éléments que vous aurez à lui fournir:

Vous vendez:

Votre résidence principale : OUI / NON

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LA SIGNATURE D'UNE PROMESSE DE VENTE RELATIVE À UN BÂTIMENT INDIVIDUEL (Maison)

- Identification des parties :

- * Noms, prénom(s),
- * Date et lieu de naissance
- * Même chose pour le conjoint
- * Date et lieu de mariage (ou de PACS); si contrat de mariage ou de PACS, fournir copie du contrat.
- * Professions respectives
- * Adresse postale + téléphone(s) + adresse(s) email
- Copie des pièces d'identités en cours de validité des parties (CNI ou passeport)

- Si une des parties est une société :

- * copie des statuts + extrait K'bis

- **Copie du titre de propriété** (+ si succession ou donation : copie du premier titre acquisitif existant)

- Prix du bien à vendre

- **Liste du mobilier avec estimation** (estimation article par article)

- Copie du dernier avis de taxe foncière du bien

- Si le bien à vendre est loué (ou a été loué) :

- * Copie du contrat de bail
- * Montant du loyer actuel (si celui-ci a été actualisé depuis la conclusion du bail)
- * Montant du dépôt de garantie
- * Copie de l'état des lieux
- * Copie du congé (si le bien n'est pas loué mais a fait l'objet d'un congé)

- Dossier de diagnostics techniques (loi carrez, amiante, termites...)

- Lotissement :

- * Cahier des charges du lotissement (et du sous-lotissement si le bien est concerné)
- * Statuts de l'association syndicale + nom et adresse du président

- Travaux de moins de dix ans :

- * Arrêté de permis de construire ou attestation de non opposition à déclaration préalable
- * Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux
- * Certificat de non contestation à la conformité des travaux